

Séminaire d'information et d'échanges institutionnels

« protection et accompagnement des femmes victimes de violences en zones touchées par les conflits et le terrorisme »

4 et 5 octobre 2022, Abidjan, Côte d'Ivoire

Les 4 et 5 octobre 2022, l'Assemblée parlementaire de la Francophonie (APF) a dispensé un séminaire parlementaire sur la protection et l'accompagnement des femmes victimes de violences en zones touchées par les conflits et le terrorisme, au bénéfice du Parlement ivoirien. Organisé avec l'appui d'ONU-femmes, cette action de coopération fut la deuxième de l'année pour ce Parlement.

Plus d'une quarantaine de participants, principalement des députés et des sénateurs ivoiriens, mais aussi plusieurs fonctionnaires parlementaires et membres de la société civile, ont assisté aux travaux et ont livré leurs analyses sur les thèmes suivants :

- la prévention à travers la protection juridique des droits des femmes dans les zones touchées par les conflits et l'extrémisme violent ;

- la répression à travers la pénalisation des violences basées sur le genre dans le contexte de conflits et d'extrémisme violent ;
- la prise en charge à travers l'accompagnement et la réinsertion des femmes et filles victimes.

Cette action avait lieu en parallèle d'une action d'ONU femmes sur la résolution 1325 « Femmes, paix et sécurité » au profit de la société civile, des forces de sécurité et de l'armée à Grand-Bassam (Côte d'Ivoire).

Ce séminaire parlementaire a présenté l'avantage de croiser les regards sur cette importante thématique, avec des experts provenant du Mali et du Kosovo, pays respectivement en situation de crise, les cas d'école étant instructifs pour une bonne implémentation de cette résolution.

Séminaire organisé en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie

Les parlementaires ont entendu, par ailleurs, un expert ivoirien qui s'occupe de former les forces de sécurité aux questions de genre.

En outre, **Euthalie Nyirabega**, députée rwandaise, a témoigné de l'effort des femmes dans la reconstruction de son pays et de l'impact de cette action en politique, le Rwanda étant devenu champion en termes de représentation des femmes (64 %) au Parlement.

Françoise Schepmans a rappelé que la Belgique a subi un attentat terroriste qui a eu un impact important sur les mécanismes mis en place par l'État belge pour aider les victimes. Sur le plan local, en tant que bourgmestre de la commune de Molenbeek Saint-Jean au moment de l'attentat, elle a fait élaborer un plan de lutte contre le radicalisme en identifiant plusieurs problématiques et en développant trois axes : l'aspect policier, l'aspect administratif et la prévention.

La représentante d'ONU-Femmes (Côte d'Ivoire), **Antonia Sodonon**, accompagnée de **Doumbia Yacouba**, a décrit les missions de son organisation et l'importance de mettre en place les quatre piliers (prévention, participation,

protection et réparation) de la résolution 1325.

Selon ONU-Femmes, entre 1992 et 2019, sept processus de paix sur dix n'incluaient aucune médiatrice ou femme signataire. En moyenne, les femmes représentaient seulement :

- 13 % des négociateurs ;
- 6 % des médiateurs ;
- 6 % des signataires dans les principaux processus de paix du monde entier.

L'adoption de la résolution 1325 par l'ONU a fondamentalement changé l'image des femmes dans les situations de conflit, passées de celle de victimes à celle de participantes œuvrant activement au maintien et à la consolidation de la paix ainsi qu'aux négociations. La 1325 est le premier document formel et légal issu du Conseil de sécurité qui impose aux différentes parties d'un conflit de respecter le droit des femmes et de soutenir leur participation aux négociations de paix et à la reconstruction post-conflit.

La Côte d'Ivoire est le premier pays africain à l'avoir adopté, en 2007, et le seizième sur le plan mondial.

Séminaire organisé en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie

Les intervenants du séminaire

Mme Françoise Schepmans



Députée (Belgique),
Vice-présidente du
Réseau des femmes
parlementaires de
l'APF

Mme Euthalie Nyirabega



Députée (Rwanda),
Membre du Réseau des
femmes parlementaires
de l'APF

Mme Antonia Sodonon



ONU – Femmes
Représentante
résidente
(Côte d'Ivoire)

Mme Fatima Maïga



Présidente des
femmes leaders du
Mali pour le
processus de
consolidation de la
paix

M. Berthe Nanourou



Coordination africaine
des droits de l'Homme
pour les armées

Mme Merita Gashi



Adjointe au procureur
d'État de la
République du
Kosovo

Séminaire organisé en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie

Séminaire organisé en partenariat avec l'Organisation internationale de la Francophonie

